

CONSEIL SCIENTIFIQUE RÉGIONAL  
DU PATRIMOINE NATUREL DE GUADELOUPE

Avis 2017/05

*Avis de dérogation pour la capture et la destruction d'une espèce protégée : Anolis marmoratus*

Suite au débat réalisé en séance plénière le 24 avril 2017, le CSRPN rend l'avis suivant.

### Contexte

Dans le cadre du projet Canopée, Pierre Legreneur, maître de conférence à l'Université Claude Bernard (Lyon 1) présente un programme de recherche sur 5 ans ayant trait aux comportements des anolis dans la canopée, nécessitant la capture et le relâché sur place de 400 spécimens adultes mâles pour :

- Caractérisation phénotypique
- Analyse de contenus stomacaux
- Prélèvements de queue pour analyse génétique

et l'euthanasie de 20 mâles et femelles pour des contraintes cladistiques.

### Supports présentés

Les documents fournis par le pétitionnaire et la DEAL de Guadeloupe sont :

- Le Cerfa daté du 31 janvier 2017
- Une note technique du Dr Legreneur : « Les traits phénotypiques et traits de vie des Anolis de la Guadeloupe dans la canopée »
- L'avis du service instructeur en date du 03 avril 2017

### Analyse du CSRPN

Les avis des membres sont partagés sur ce dossier. Si la partie de l'étude comportementale des anolis (capture et relâcher sur place des individus) ne semble pas soulever d'objections particulières, par contre la demande d'euthanasie pour la constitution d'holotype, si une nouvelle sous-espèce était détectée, n'est pas, dans le principe, acceptée par la majorité des membres, ; il semblerait que le MNHN ne requiert plus d'individus euthanasiés, dès lors qu'il y ait des photographies et des études génétiques.

Concernant le projet Canopée, le CSRPN attire l'attention des chercheurs sur les pièges à insectes qui risquent de capturer d'autres espèces protégées comme le Dynaste hercule, coléoptère protégé, et le Sphérodactyle bizarre, notamment dans les pièges aux sols. Il conseille pour éviter une mortalité de ces espèces, un relevé quotidien et l'emploi de liquide non léthal.

## Avis du CSRPN

Le CSRPN émet un **avis favorable** à 6 voies pour, 2 contre et 5 abstentions pour 13 votes exprimés au sujet de :

- La capture temporaire de 400 individus.

Il émet un **avis défavorable** à 6 voies contre, 2 pour et 5 abstentions pour 13 votes exprimés au sujet de :

- L'euthanasie d'individus dans le cas exclusif de découverte d'une nouvelle sous-espèce pour des contraintes cladistiques.

Le Président du CSRPN



Gilles LEBLOND